

2B.01 Entrée en religion d'un seigneur, vers 1030

« Depuis que, dans le Paradis, à cause de sa faute, il a été dit par le Seigneur à notre premier père : «la terre est maudite dans ton ouvrage», la presque totalité du genre humain, dans l'épreuve de ce voyage, est écrasée par le poids toujours renouvelé et quotidien des péchés et des malheurs. Mais le suprême guérisseur, ne voulant pas que périsse pour toujours ce qu'il avait créé, crie miséricordieusement à tous : «Venez à moi vous tous qui peinez et êtes surchargés et je vous redonnerai des forces.» Moi, Guillaume, désireux d'accomplir cette parole de commandement, abandonnant tout ce qui appartient au siècle pour servir dorénavant Dieu seul et vivre selon la règle de Saint-Benoît, déposant le ceinturon militaire auprès du monastère de Lérins, sous l'abbé Garnier, j'assume, avec la permission de Dieu, l'ordre monastique : mais comme nous avons appris par l'Écriture que l'homme rachète son âme par ses richesses, je donne, en même temps que ma personne, au Seigneur Dieu et à Sainte Marie ou Saint Honorat et au lieu de Lérins sous l'abbé susdit ou aux moines qui y font le service de Dieu, en accord avec mon fils Pierre, tout le quart d'Arluc tant en château ou village qu'en part ou toutes ses dépendances cultivées et incultes, et à Mougins le champ des Greniers. Nous donnons aussi tant moi que mon fils Pierre, de la même manière, au terroir de Loubet, le champ qui fut autrefois celui d'Étienne surnommé Touche-Bœufs et qui contient cinq muids de semence. Nous approuvons aussi et nous confirmons la donation que nous avons faite naguère audit lieu ou à l'abbé Garnier du port de Cannes et d'une terre qui a fait partie du manse d'Ansald le Roux. Que celui qui en soustrairait quelque chose soit soumis à toutes les malédictions tant de l'Ancien que du Nouveau Testament et soit le compagnon en enfer de Dathan et Abiron et de Judas, traître au Seigneur. Et afin que cette manifestation de notre volonté demeure solide pour toujours nous la signons de notre propre main et nous la faisons confirmer aux témoins selon la coutume.»

- Qui est Guillaume ?
- Que décide de faire le seigneur Guillaume ?
- Pourquoi ?
- De quel monastère dépendra-t-il ?
- Comment cette décision se traduit-elle ?
- Que donne-t-il au monastère ?